

Image not found or type unknown



date de signature vente appartement dépassée.

Par **oceanwar**, le **29/07/2011** à **17:16**

Bonjour, je suis actuellement vendeur d'un appartement sur Toulon, nous aurions du signer la vente définitive de notre bien avec une personne âgé de 80ans algérien le 25 juillet 2011, malheureusement l'acquéreur est parti depuis le vendredi avant cette date en Algérie pour 1mois en congé sans prévenir personne, nous sommes passé par l'agence foncia pour la signature du compromis et la date butoir est le 01aout 2011, a partir de la nous sommes financièrement mal dans la mesure ou au 1er juillet nous sommes locataire d'un autre appartement (double loyer a verser), le crédit de l'appartement ne peut être arrêté selon LCL, quel recours avons nous pour s'en sortir avec indemnité et si possible peux-t'on faire annuler cette vente et par quel moyens? merci pour toutes les réponses apportées rapidement.